

# École Élémentaire d'YMERAY

## Inscriptions des futurs CP à la mairie

Elles devront se faire du 2 au 17 mai.

La mairie vous remettra ensuite un certificat d'inscription : document indispensable à l'admission à l'école.

Documents nécessaires à l'inscription : *pages parents et enfants du livret de famille + pages vaccination (DTpolio) du carnet de santé + justificatif de domicile + pièce d'identité d'un responsable légal.*

L'inscription à la garderie et au restaurant scolaire se fait également auprès de la mairie.

## Admissions des futurs CP à l'école

Elles se feront sur rendez-vous du 22 mai au 2 juin

à 17h00, 17h30 ou 18h00

et sur présentation du certificat d'inscription établi par la mairie.

La présence de l'enfant est nécessaire. Le rendez-vous dure environ 20 minutes.

Merci de **prendre rendez-vous** auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- par téléphone au 02.37.31.08.94
- par mail [ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr)
- par l'intermédiaire du cahier de liaison du grand frère ou de la grande sœur déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.